

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan Local d'Urbanisme

Approuvée le :

10.01.2018

VISA

Date :

Le Maire,
BOURGADE Régine



Révision allégée n°3

Approbation - Modifications - Révisions

Modifications de n°1 à 7 approuvées le 8 octobre 2019

Révisions allégées n°1 et 2 approuvées le 16 octobre 2020

Modifications de n°8 à 18 approuvées le 27 avril 2021

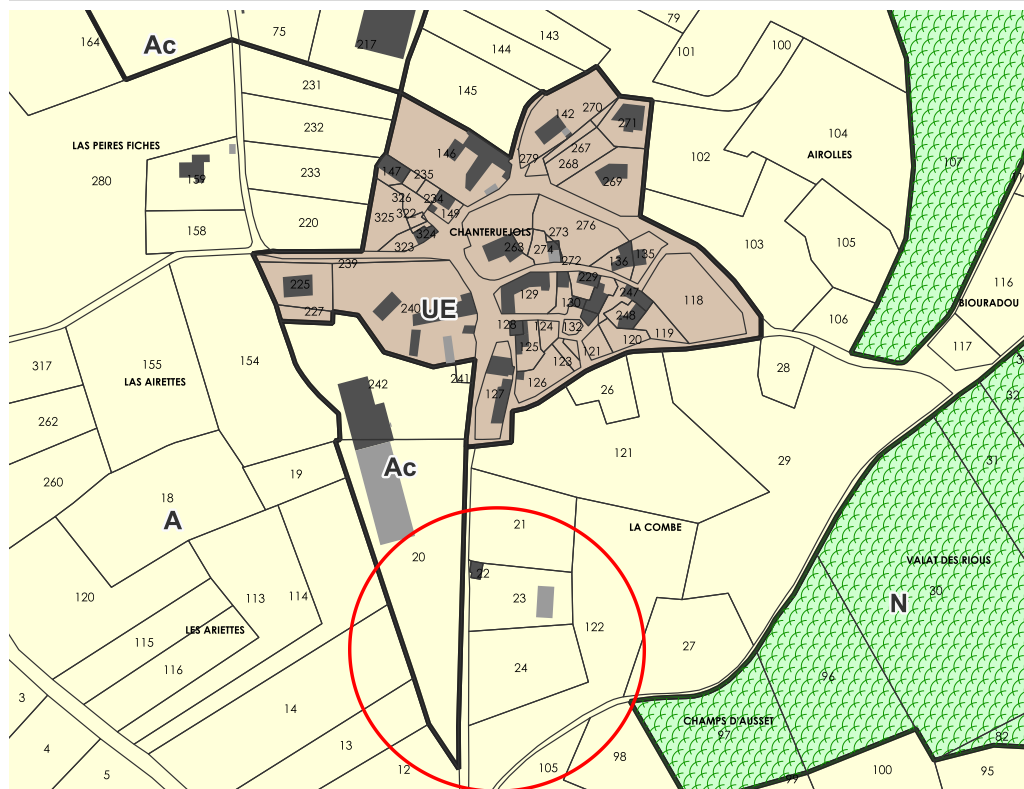
Modifications de n°19 à 21 approuvées le 8 février 2024

Révision allégée n°3 prescrite le 26 juin 2025

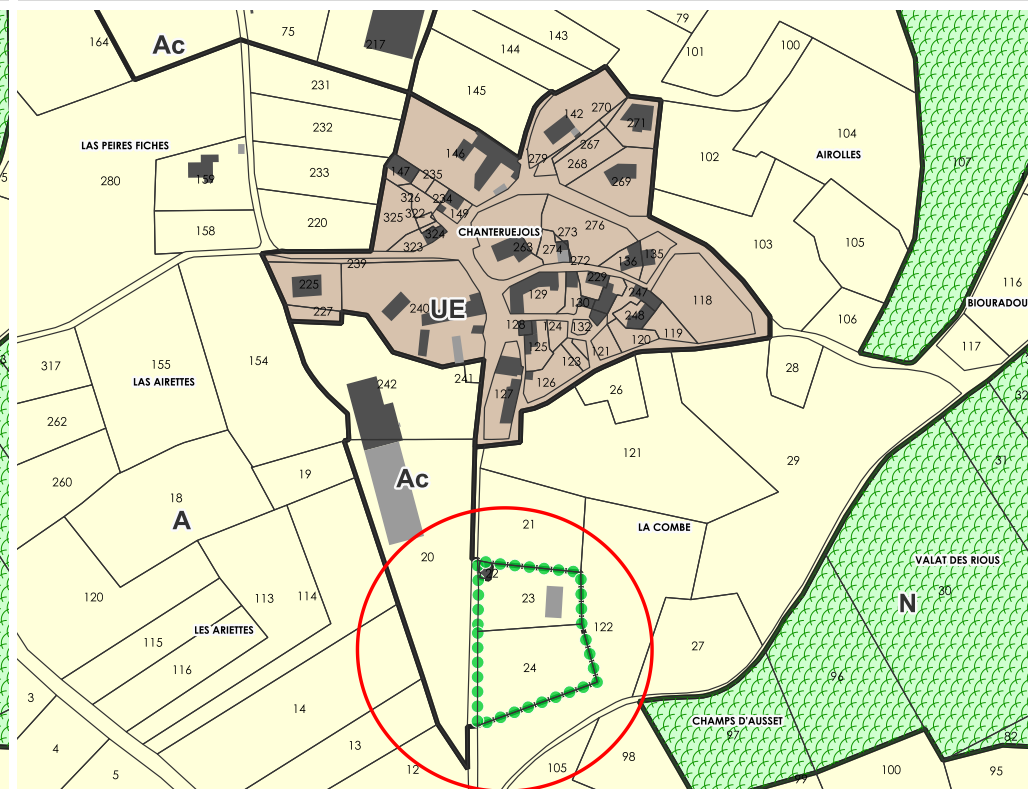
Extraits cartographiques

-
Evolution du plan de zonage

Avant Révision Allégée n°3

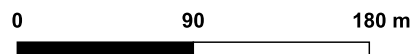


Après Révision Allégée n°3



Secteur : La Combe

La création ou l'extension du secteur Ac a pour objectif de permettre permettre l'installation d'une exploitation agricole afin de pouvoir construire un bâtiment agricole.



Légende

Prescriptions particulières

- Espaces boisés classés au titre de l'article L.113-1 du CU
- Haies identifiées au titre de l'article L.151-23 du CU

Zonage réglementaire

- A
- Ac
- N
- UE

Zone A
- 0,39 Ha

Zone Ac
+ 0,39 Ha

